

marches-securises.fr

PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Commune de La Barben (13)
1, place de Forbin
13330 La Barben

TRAVAUX**Section 1 : Identification de l'acheteur****Nom complet de l'acheteur :** Commune de La Barben (13)**Numéro national d'identification :**

Type : SIRET - N° : 21130009000019

Code postal / Ville : 13330 La Barben**Groupement de commandes :** Non**Section 2 : Communication****Moyens d'accès aux documents de la consultation**Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>**Identifiant interne de la consultation :** 2026MOE-01**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** Oui**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non**Nom du contact :** TISSOT - Tél : +33 0490553616 - Mail : dgscabinetdumaire@labarben.fr**Section 3 : Procédure****Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte**Conditions de participation :**

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : En application de l'article 3 de la loi° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture, la participation est réservée aux candidats qui présentent, soit à titre individuel, soit à travers un cotraitant du groupement, un architecte ou une société d'architecture répondant aux conditions définies par l'article 2 ou à l'article 10-1 de la loi du 3 janvier 1977 précitée.
En cas de candidature en groupement, le mandataire du groupement sera impérativement un architecte satisfaisant aux exigences du présent article.

Capacité économique et financière : Le candidat doit présenter des garanties économiques et financières suffisantes en rapport aux prestations confiées dans le cadre du marché de maîtrise d'œuvre consécutif à la présente consultation.

Les analyses relatives au chiffre d'affaires seront réalisées sur la base du montant estimé du marché de maîtrise d'œuvre, rapportée à sa durée prévisionnelle. Les opérateurs économiques nouvellement créés doivent apporter la preuve de leurs capacités financières par tout moyen de preuve approprié, notamment par une déclaration appropriée de banques.

Assurances pour les risques professionnels

Conformément à l'article R. 2142-12 du CCP, l'acheteur exige des candidats qu'ils disposent d'une assurance permettant de couvrir les risques liés à l'exercice de la maîtrise d'œuvre et présentant un niveau de garanties approprié et suffisant pour la mission de maîtrise d'œuvre consécutive au concours.

Capacités techniques et professionnelles : Le candidat devra présenter des moyens techniques et humains adaptés :

- présentation de moyens techniques, notamment numériques (matériels et logiciels), adaptés à la nature de la mission de maîtrise d'œuvre;
- présentation de moyens humains en nombre et niveau suffisants au vu de l'importance et des exigences de la mission de maîtrise d'œuvre.

L'équipe formée par le candidat devra a minima réunir les titres et compétences suivants :

- architecte en chef des monuments historiques ou architecte de compétence équivalente,
- économiste de la construction ayant une expérience significative dans le domaine du patrimoine historique,
- ingénieur structures,
- ingénieur géotechnicien.

Technique d'achat : Sans objet**Date et heure limite de réception des plis :** **Vendredi 03 avril 2026 - 12:00****Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite**Réduction du nombre de candidats :** Non**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui**L'acheteur exige la présentation de variantes :** Non**Critères d'attribution :** es candidatures recevables seront examinées par le comité sur le fondement des critères suivants :

o Critère 1- Niveau de qualification et compétences du candidat : appréciée au regard des compétences, de l'expérience, des moyens techniques et humains présentés.

En cas de groupement, l'appréciation portera également sur la cohérence et la complémentarité des membres du groupement entre eux.

Ces éléments sont évalués de manière transversale d'après l'ensemble des éléments fournis dans le dossier de candidature, et notamment le tableau synthétique de justification des compétences et des expériences, incluant la motivation du candidat.

o Critère 2 - Qualité des références : appréciée au regard du document de présentation des 3 références spécifiques et évaluée selon la qualité architecturale et technique des réalisations présentées.

o Critère 3 - Garanties techniques et financières du candidat

Sur la base de ces critères et pour chacun des deux lots, l'acheteur sélectionnera au maximum 3 candidats admis à présenter une offre. L'acheteur informe les candidats non retenus, avant de transmettre l'invitation à participer à la consultation.

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : MISSION DE MAÎTRISE D'OEUVRE RENFORCEMENT ET RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT-SAUVEUR INSCRITE AUX MONUMENTS HISTORIQUES

Classification CPV : 71000000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le marché de maîtrise d'oeuvre attribué est un marché de maîtrise d'oeuvre en réhabilitation. La mission de maîtrise d'oeuvre est constituée des éléments de la mission de base dont le contenu est défini aux articles R. 2431-4 et R. 2431-5 du CCP, incluant :

- o les études d'avant-projet (AVP) ;
- o les études de projet (PRO) ;
- o l'assistance apportée au maître d'ouvrage pour la passation du ou des contrats de travaux (ACT) ;
- o l'examen de la conformité au projet des études d'exécution réalisées par les entreprises et leur visa (VISA) ;
- o la direction de l'exécution du ou des contrats de travaux (DET) ;
- o l'assistance apportée au maître d'ouvrage lors de la réception des travaux et pendant la garantie de parfait achèvement (AOR).

Le maître d'ouvrage attribuera séparément, dans un marché distinct, une mission de coordination de la sécurité de de protection de la santé (CSPS) des intervenants.

le marché de maîtrise d'oeuvre est composé d'une tranche ferme et trois tranches optionnelles. Le contenu de chacune des tranches du marché est précisé à l'article 3.

Lieu principal d'exécution : COMMUNE DE LA BARBEN-POUR LA TRANCHE FERME

Durée du marché (en mois) : 10

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détails sur la visite : la visite de l'église Saint-Sauveur est obligatoire pour soumissionner

Autres informations complémentaires :

La visite de l'église Saint-Sauveur est obligatoire pour soumissionner. Les candidats admis à présenter une offre devront prendre contact avec la commune par mail pour convenir d'une visite entre le 23 et 24 avril 2026. A l'issue de la visite, une attestation de visite, indiquant l'identité des personnes présentes et leur qualification dans l'équipe du candidat, est co-signée par les représentants de la commune et du candidat et conservée par la commune.

Date d'envoi du présent avis

27 février 2026